

Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E)

MARCHE PUBLIC A PROCEDURE ADAPTEE

Aménagement d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)
commune de Treignac

ACTE D'ENGAGEMENT

Pouvoir adjudicateur : Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources



15, Avenue du Général de Gaulle

19260 TREIGNAC

Tel : 05 55 73 45 92

Mail : service.technique@ccv2m.fr

Comptable assignataire des paiements : Trésorerie de Treignac

Date de publication du marché :

Vendredi 22 décembre 2017

Date limite de réception des offres :

Mardi 30 janvier 2018 avant 12H00

Maîtrise d'œuvre : Jean MOULY Architecte 2, Rue des Soeurs de Nevers 19000 TULLE - Tel : 05 44 41 02 29

Email : jean.mouly@architectes.org

BET Structures : SIGMA SARL 6,Rue Chanoine Antoine Broquin 19100 BRIVE LA GAILLARDE Tel : 05 55 88 37 28

Email : sigma.brive@wanadoo.fr

BET Fluides : Limousin-Auvergne-Ingénierie 14 quai Baluze 19000 TULLE Tel : 05 55 26 00 91

Email : contact@lai19.fr

Economiste : BET DELOMENIE SARL 51 quai Aristide Briand 19000 TULLE Tel : 05 55 26 34 96

Email : delomenietulle@wanadoo.fr

Le pouvoir adjudicateur envisage de recourir à un cofinancement du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), Programme de Développement Rural Régional 2014-2020 mesure 0743: AMELIORER LES SERVICES DE SANTE SUR LES TERRITOIRES RURAUX

LA RÉGION ET L'EUROPE AGISSENT ENSEMBLE POUR VOTRE TERRITOIRE



UNION EUROPÉENNE
Fonds européen agricole
pour le développement rural
L'Europe investit
dans les zones rurales



Article 1 - Contractant(s)

A. POUR LES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Je soussigné (nom, prénoms) :
Adresse :
Numéro de téléphone :
Numéro d'identification S.I.R.E.T.(2) :
Numéro d'inscription au registre du commerce (1) (2) :
ou au répertoire des métiers :
Code d'activité économique principale NAF (1) :

B. POUR LES SOCIETES

Je soussigné : M.....
Agissant au nom et pour le compte de
Au capital de
Adresse du siège social :
.....
Numéro d'identification S.I.R.E.T. (1) :
Numéro d'inscription au registre du commerce (1) (2) :
Code d'activité économique principale NAF (1) :

C. POUR LES GROUPEMENTS

Nous Soussignés :

M.....
Agissant en mon nom personnel
1er contractant domicilié à
Agissant au nom et pour le compte de la société
Numéro d'identification SIRET (1)
Numéro d'inscription au registre du commerce (1) (2)
Code d'activité économique principal NAF (1)

M.....
Agissant en mon nom personnel
2ème contractant domicilié à
Agissant au nom et pour le compte de la société
Numéro d'identification SIRET (1)
Numéro d'inscription au registre du commerce (1)(2)
Code d'activité économique principal NAF (1)

Contractants suivants :
.....
.....

Mandataire
M
est le mandataire des contractants ci dessus groupés solidaires(3)

Mandataire
M
est le mandataire des contractants ci dessus groupés conjoints(3)

- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés;

- après avoir établi les déclarations et fourni les certificats prévus au décret marché publics du 25 mars 2016

- après avoir remis une attestation sur l'honneur indiquant mon (notre) intention ou non de faire appel pour l'exécution des prestations, objet du marché, à des salariés de nationalité étrangère et, dans l'affirmative, certifiant que ces salariés sont ou seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France,

Je m'engage (Nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions ci-après définies.

Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement, exprimée en euros.

L'offre ainsi présentée ne lie toutefois le candidat que si son acceptation lui est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation

- (1) Pour les entreprises ou sociétés établies en France.
- (2) Pour les entreprises étrangères, numéro et date d'inscription au registre équivalent.
- (3) Rayer la mention inutile.

Article 2 - Prix

2-1 MONTANT DU MARCHÉ

Les modalités de variation des prix sont fixées au CCAP.

Les travaux du lot concerné seront rémunérés en application des dispositions suivantes :

Montant de l'offre exprimée en euros

. Prix global des travaux

.....

Les travaux seront rémunérés par application d'un prix global forfaitaire égal à :

- Prix hors TVA : (en chiffres)

- TVA au taux de % , soit : (en chiffres)

- Montant TVA incluse : (en chiffres)

(.....
.....) (en lettres)

2-2 PRESTATIONS SOUS-TRAITEES DESIGNEES AU MARCHÉ

- l'annexe n° 1.....

du présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous traitant concerné pourra présenter en nantissement.

- Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

- Le montant total des prestations que j'envisage (nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de : (en lettres)

.....
.....

Pour les sous-traitants suivants :

.....
.....

2-3 PRESTATIONS SOUS-TRAITEES ENVISAGEES

- En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation au maître de l'ouvrage; les sommes figurant sur ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Nom du sous-traitant	Nature de la prestation	Montant de la prestation (TVA incluse)
.....
.....
.....
		Total :

2-4 NOTIFICATION DU MARCHE AUX SOUS - TRAITANTS

Le sous-traitant qui a été accepté et dont les conditions de paiement ont été agréées peut céder ou nantir, à concurrence du montant des prestations qui doivent lui être réglées directement, tout ou partie de sa créance. La copie certifiée conforme de l'original du marché et, le cas échéant, de l'acte spécial désignant un sous-traitant admis au paiement direct, doit être remise à chaque sous-traitant bénéficiant du paiement direct.

Par la présente notification, le sous-traitant reconnaît avoir reçu une copie certifiée conforme à l'original du marché et de l'annexe de l'acte d'engagement relative à la présentation du sous-traitant.

Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. Si l'administration remet l'acte d'engagement contre récépissé, le sous-traitant complètera et signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent marché et de l'annexe à l'acte d'engagement relative à la présentation d'un sous-traitant :

Le sous-traitant
A..... , le 20..
Signature :

Le sous-traitant
A , le 20..
Signature :

2-5 CREANCE PRESENTEE EN NANTISSEMENT OU CESSION

- Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est de :

(en chiffres).....
(en lettres) (.....
TVA incluse.

2-6 MODIFICATION ULTERIEURE EVENTUELLE DE SOUS-TRAITANCE EN COURS D'EXECUTION DU MARCHE

MODIFICATION N° 1 (1)

La part des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée à :

.....
.....

La part des prestations que le titulaire déclare confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est la suivante, telle qu'elle figure en annexe sur l'acte spécial de sous-traitance :

.....
.....

A, le (2)..... 20..

Le pouvoir adjudicateur, signature :

Le Président,

(1) Cocher la case utile.
(2) Date et signature originales.

Article 3 - Durée du marché - délais d'exécution

Le délai de la période de préparation des travaux est de 30 jours à compter de la notification du marché. (Date prévisionnelle mars 2018)

Le délai contractuel de ce marché est de 18 Mois à compter de la date de notification.

A titre indicatif, les travaux débiteront le **1^{er} avril 2018 et dureront 11 mois (avril 2018 à février 2019)**

Les mois restants seront réservés au règlement des marchés.

Le délai d'exécution propre au lot pour lequel je m'engage sera déterminé dans les conditions stipulées à l'article 4.1 du CCAP et précisé par le planning qui sera notifié ultérieurement.

Article 4 - Paiements

Les modalités de règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3.4 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du (des) compte(s) précisé(s) ci-après.

Désignation du compte à créditer en euros :

- Titulaire du compte :
- Établissement :
- Agence :
- Adresse :
- N° du compte :
- Code Banque :
- Code guichet :
- Clé RIB :

Désignation du (des) compte(s) à créditer en cas de groupement, en euros :

- Titulaire du compte :
- Établissement :
- Agence :
- Adresse :

- N° du compte :
- Code Banque :
- Code guichet :
- Clé RIB :

Toutefois le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

L'(es) entreprise(s) désignées ci-après (cocher la case correspondante) :

Ne refuse(nt) pas de percevoir l'avance prévue à l'article 5.2 du CCAP :

Refuse(nt) de percevoir l'avance prévue à l'article 5.2 du CCAP :

J'affirme (nous affirmons), sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie

- à mes / nos torts exclusifs, ne pas tomber
- aux torts exclusifs de la société (ou du groupement économique) pour laquelle j'interviens, que celle-ci ne tombe pas
- aux torts exclusifs des sociétés pour lesquelles nous intervenons, que celles-ci ne tombent pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des marchés publics.

Je certifie (nous certifions) sur l'honneur, et sous peine d'exclusion des marchés publics, que l'exécution des travaux ci-dessus mentionnés, sera réalisée avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L143-3 et L620-3 du code du travail (modifié par le décret N° 92.508 du 11.06.92).

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

1 - Signature de l'entrepreneur

Le signataire doit porter
La mention manuscrite
"Lu et approuvé"
A....., le

2 - Acceptation de l'offre par le maître d'ouvrage

A Treignac le
Le pouvoir adjudicateur, signature :
Le Président,

3 - Le marché a été reçu par la préfecture :

4 - Notification (Date d'effet du marché)

Signé par l'entrepreneur
Le

MARCHE :

- Titulaire :

- Objet : *Aménagement d'une maison médicale à Treignac*

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES

- Nature :

- Montant TVA comprise :

SOUS-TRAITANT

- Nom, raison ou dénomination sociale :

- Entreprise individuelle ou forme juridique de la société :

- Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

- Numéro d'inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers :

- Adresse :

- Compte à créditer :

- Nom et adresse de la banque.....

- Code établissement

- Code guichet.....

- N° de compte.....

- Clé RIB.....

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

- Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :

- Date (ou mois) d'établissement des prix :

- Modalités de variation des prix :

- Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses : voir CCAP

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Personne habilitée à donner les renseignements prévus au décret marchés publics : M. le Président

Comptable public assignataire des paiements : M. le Payeur de Treignac.

ACCEPTATION DU SOUS-TRAITANT

L'ENTREPRENEUR TITULAIRE

A , le

LE SOUS-TRAITANT

A , le

Le pouvoir adjudicateur

Le Président,

A , le

NOTIFICATION AU SOUS - TRAITANT DE L'ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT DU MARCHÉ OU DE L'ACTE SPECIAL

Conformément au décret Marchés Publics, si l'agrément du sous-traitant est accepté au moment de la remise de l'offre ou de la proposition par le titulaire, la notification consiste en la remise au sous-traitant d'une photocopie certifiée conforme de l'acte d'engagement du marché public passé avec le titulaire, en annexe du présent document.

Conformément décret Marchés Publics, si l'agrément du sous-traitant est accepté en cours d'exécution du marché, la notification consiste en la remise d'une photocopie certifiée conforme du présent document au sous-traitant. Cette remise peut être effectuée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. En cas de remise contre récépissé, le sous-traitant complètera et signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent acte spécial.

Le sous-traitant

A , le 2013

Signature :

(1) Pièces jointes :

- déclaration du sous-traitant concerné indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 43 du Code des marchés publics.
- une attestation sur l'honneur du sous-traitant concerné indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin N°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L341-6, L.125-1 et L.125-3 du Code du travail.